

**BIARRITZ****N° 2025-03/30****VILLE DE BIARRITZ**
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Arrondissement de BAYONNE**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance ordinaire du 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la Ville de Biarritz, régulièrement convoqué, est réuni à la Mairie de Biarritz, sous la présidence de Madame Maider AROSTEGUY, Maire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Raphaël LEFORESTIER

PRESENTS : Mme Maider AROSTEGUY (Maire) (questions n°1 à n°24 et à partir de la n°26), M. Adrien BOUDOUSSE ; Mme Martine VALS (questions n°1 à n°4 et questions n°6 à n°22, questions n°24 et n°25, questions n°27bis à n°33, à partir de la question n°35), M. Edouard CHAZOUILLERES (questions n°1 à n°14, questions n°21 à n°23, à partir de la n°32), Mme Anne PINATEL, Mme Maud CASCINO (questions n°1 à n°23 et à partir de la question n°26), M. Fabrice-Sébastien BACH, Mme Patricia POURVAHAB (questions n°1 à n°22 et à partir de la question n°27), M. Michel LABORDE (questions n°1 à n°5, et à partir de la question n°7), Mme Stéphanie GRAVÉ (à partir de la question n°4), M. Mathieu KAYSER (à partir de la question 9), Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS (questions n°1 à 21, question 23, à partir de la question 27 BIS), M. Xavier DELANNE (questions n°1 à 12, questions 14 à 22 et à partir de la question n°27), (Adjoints au Maire), Mme Géraldine VERGET, Mme Valérie SUDAROVICH, M. Eric QUATRE VIEUX, M. Gérard COURCELLES, M. Sébastien MENARD (questions n°1 à n°5 et questions n°7 à n°23 et à partir de la question n°26), Mme Christelle RODET (questions 1 à 26 et à partir de la 27 BIS), Mme Françoise FORSANS (questions 1 à 22 et à partir de la 27 BIS), Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Didier BARBERTEGUY (questions 1 à 22 et à partir de la 27 BIS), M. Raphaël LEFORESTIER (questions 1 à 22 et à partir de la 27 BIS), M. François HAURET (questions 1 à 22 et à partir de la 27), M. Richard TARDITS (questions 1 et 2, à partir de la question 4), M. Guillaume BARUCQ (questions n°1 à 12 et à partir de la question 14), Mme Corine MARTINEAU (questions n°1 à 27 et à partir de la question n°32), M. Brice MORIN (questions 18 à 37), Mme Nathalie MOTSCH (questions 4 à 27 et à partir de 31), M. Sébastien CARRERE (questions 1 à 25, à partir de la question 34), M. Patrick DESTIZON (questions 1 à 25 et à partir de la question 30), (Conseillers Municipaux).

ABSENTS ET ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : Mme Maider AROSTEGUY (Maire) (question 25), Mme Martine VALS (questions 5, 23, 26, 27 et 34), M. Edouard CHAZOUILLERES (questions 15 à 20 et questions 24 à 31), Mme Maud CASCINO (questions n°24 à 25), Mme Patricia POURVAHAB (questions 23 à 26), M. Michel LABORDE (question 6), Mme Stéphanie GRAVÉ (questions 1 à 3), M. Mathieu KAYSER (procuration à Mme PINATEL questions 1 à 8), Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS (question 22 et questions 24 à 27), M. Xavier DELANNE (question 13, questions 23 à 26) (Adjoints au Maire), Madame KUTUZOVA (procuration à M QUATRE-VIEUX), M. Sébastien MENARD (question n°6 et questions n°24 et n°25), Mme Christelle RODET (question 27), Mme Françoise FORSANS (questions 23 à 27), M. Louis BODIN (procuration à M BOUDOUSSE), M. Didier BARBERTEGUY (questions 23 à 27), M. Raphaël LEFORESTIER (questions 23 à 27), M. François HAURET (questions 23 à 26), M. Richard TARDITS (question 3), M. Guillaume BARUCQ (question 13), Mme Lysiann BRAO (procuration à M MORIN), Monsieur DUSSAUSSOIS LARRALDE, Mme Corine MARTINEAU (questions 27bis à 31), M. Brice MORIN (questions 1 à 17), Mme Nathalie MOTSCH (questions 1 à 3 et questions 28 à 30), M. Sébastien CARRERE (questions 26 à 33), M. Patrick DESTIZON (questions 26 à 29), (Conseillers Municipaux).

Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques (TE64)
Élection d'un membre du conseil municipal en remplacement d'un élu démissionnaire

Madame le Maire présente le rapport suivant :

Mes chers collègues,

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Biarritz du 22 décembre 2014 portant adhésion de la Ville au Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) rassemblant aujourd'hui la totalité des Communes du département ;

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Biarritz du 10 juillet 2020 portant sur la désignation des membres du Conseil Municipal au SDEPA ;

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Biarritz du 23 juin 2022 approuvant la modification des statuts et de dénomination du SDEPA, devenant Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques (TE64) ;

Vu la délibération du conseil municipal de la Ville de Biarritz du 24 novembre 2023 portant sur la désignation d'un membre du conseil municipal appelé à siéger en remplacement d'un élu démissionnaire ;

Pour rappel, les membres délégués de TE 64 sont les suivants :

Délégués titulaires :

- Mme CASCINO
- M. COURCELLES
- Mme DUBOIS-VIZIOZ
- M. KAYSER
- M. LABORDE
- Mme PINATEL

Délégués suppléants :

- Mme DURAND-PURVIS
- Mme FORSANS
- M. MENARD
- Mme PINAUD BOSQUE
- M. QUATRE VIEUX
- M LEFORESTIER

Considérant la démission de Mme Morane PINAUD-BOSQUE en tant que conseillère municipale, par courrier reçu en mairie le 5 décembre 2024 ;

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir procéder à son remplacement en qualité de membre suppléante au conseil syndical de TE64.

Par application de l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée aux nominations ou aux présentations.

Les candidatures à cette nomination pourront être déposées jusqu'à l'ouverture du scrutin.

Je vous propose, mes chers collègues :

- De procéder à un vote à main levée pour désigner le membre du Conseil Municipal appelé à remplacer Mme Morane PINAUD BOSQUE, comme membre suppléant au comité syndical du Territoire d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques.

Après consultation du conseil municipal, il est décidé de procéder au vote à main levée.

La candidature Monsieur François HAURET a été reçue.

Il n'y pas d'autre candidature.

Le conseil municipal procède au vote.

ADOPTE AVEC 25 VOIX POUR

1 CONTRE : Richard TARDITS

2 ABSTENTIONS : Lysiann BRAO, Brice MORIN

Ne prend pas part au vote : Guillaume BARUCQ, Patrick DESTIZON

Monsieur François HAURET est élu en qualité de membre suppléant du TE64 à la majorité absolue de 25 voix.

Fait et délibéré en séance les mêmes jours, mois et an que dessus, et le présent extrait

Certifié conforme au registre

Biarritz, le 31 mars 2025

Le Maire



Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le



ID : 064-216401224-20250331-DGS_2025_03_30-DE